

Arrêté n° 4302 MPR du 25 avril 2024 portant nomination de M. Willy TETUANUI en qualité de chef de la subdivision des Marquises de la direction de l'agriculture

(NOR : SDR24503742AM-1)

Paru in extenso au journal officiel n°45 N du 01/05/2024 à la page 5895 dans la partie Ministère de l'agriculture et des ressources marines

Version en vigueur au 01/05/2024

Le ministre de l'agriculture et des ressources marines, en charge de l'alimentation et de la recherche,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 403 PR du 15 mai 2023 modifié relatif aux attributions du ministre du secteur primaire, en charge de la recherche ;
Vu l'arrêté n° 168 CM du 17 février 2017 modifié portant création et organisation de la direction de l'agriculture ;
Vu l'arrêté n° 1019 CM du 26 juin 2019 portant nomination de M. Philippe COURAUD en qualité de directeur de l'agriculture ;
Vu l'arrêté n° 4932 MPR du 24 mai 2023 modifié portant délégation de signature à M. Philippe COURAUD en qualité de directeur de l'agriculture ;
Vu l'arrêté n° 3545 MFT/DGRH du 3 avril 2024 modifié portant changement d'affectation de M. Willy TETUANUI, en fonction à la direction de l'agriculture,

Arrête :

Article 1er

M. Willy TETUANUI, ingénieur en chef de 1re catégorie, de 1re classe, est nommé en qualité de chef de la subdivision des Marquises de la direction de l'agriculture à compter du 6 mai 2024.

Art. 2

L'arrêté n° 3258 MED du 19 mars 2019 portant nomination de Mme Victorine KAUTAI en qualité de chef de la subdivision des îles Marquises de la direction de l'agriculture est abrogé.

Art. 3

Le ministre de l'agriculture et des ressources marines, en charge de l'alimentation et de la recherche, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete le 25 avril 2024.

Le ministre de l'agriculture et des ressources marines, en charge de l'alimentation et de la recherche,
Taivini TEAI